

Questions orales

M. Alexander: Il a dit qu'il acceptait.

M. Marchand: Dans ce cas, je trouve que ce serait une bonne idée.

* * *

LE NORD CANADIEN**LA POSSIBILITÉ D'UNE DEMANDE DE PROLONGATION DE LA CAMPAGNE DE FORAGE DE LA PART DE DOME PETROLEUM—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT**

M. Doug Neil (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Elle porte sur la proposition faite par la société Dome Petroleum Ltd. de prolonger la période de forage dans le cas de ses opérations en eaux profondes dans la mer de Beaufort des 60 à 90 jours qu'elle dure actuellement à l'année entière. Le ministre voudrait-il dire à la Chambre d'une part, s'il a été informé de cette proposition et, d'autre part, quand il s'attend à recevoir une demande formelle de la société? Voudrait-il donner à la Chambre l'assurance qu'avant que cette demande ne soit étudiée, Environnement Canada procédera à une évaluation complète des effets de cette prolongation sur l'environnement?

L'hon. Len Marchand (ministre d'État (environnement)): Oui, monsieur l'Orateur. Je n'ai pas encore—

Une voix: La question ne s'adressait pas à vous.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. James Hugh Faulkner (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, mon collègue répondait à la troisième partie de la question et je crois que sa réponse devrait suffire. Je répondrai donc aux deux premières parties. On m'a informé que la société ferait probablement une demande de prolongation de la campagne de forage. Je n'ai pas encore reçu cette demande de la société, mais elle devrait me parvenir ce mois-ci.

* * *

LES TRANSPORTS**LA LOCATION POSSIBLE PAR LE MINISTÈRE DU BRISE-GLACE PROJETÉ PAR DOME PETROLEUM**

M. Doug Neil (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Transports. J'ai aussi entendu dire que le ministère des Transports discute à l'heure actuelle avec la Dome Petroleum Ltd. de la possibilité de louer le brise-glace de 125 millions de dollars qu'elle construira afin de pouvoir effectuer ses travaux de forage à longue portée d'année. Le ministre peut-il nous dire si ces négociations sont en cours et si le gouvernement a pour politique d'approuver, du moins en principe, la construction de ce navire?

● (1432)

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Il y a eu des pourparlers quant à la construction d'un tel brise-glaces et à l'éventuelle participation du gouvernement. Le gouvernement

[M. Marchand.]

et moi en particulier, en ma qualité de ministre des Transports, estimons que ce genre de brise-glaces serait très utile au nord du pays, et c'est pourquoi nous nous y intéressons. C'est donc dans cet esprit que nous poursuivons les négociations.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU**LA VIOLATION DU SECRET DES DÉCLARATIONS D'IMPÔT—DEMANDE DE RAPPORT SUR L'ENQUÊTE**

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Vendredi dernier, le ministre a dit n'être pas au courant de cas où l'on a enfreint les consignes de sécurité de son ministère en donnant, sans son autorisation, à quelqu'un se faisant passer pour expert-comptable auprès d'un des bureaux régionaux, des renseignements personnels concernant la déclaration d'impôt d'un contribuable. Dans ces conditions, j'aimerais demander au ministre si, depuis quatre jours, il a eu le temps de se renseigner auprès des employés de ses services et peut-il dire à la Chambre s'il a découvert des cas où de telles pratiques ont eu cours?

L'hon. Joseph-Philippe Guay (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, l'enquête avance exceptionnellement bien, mais je ne veux rien dire avant qu'elle ne soit terminée.

* * *

L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE**L'UTILISATION DU NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE COMME MOYEN D'IDENTIFICATION DES RENSEIGNEMENTS INFORMATISÉS—LA POSSIBILITÉ D'ABANDON DU PROCÉDÉ**

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Ma question supplémentaire s'adresse au ministre de la Justice. Les révélations de la semaine dernière ont convaincu pour ainsi dire tout le monde, à l'exception du ministre du Revenu national, qu'il est facile d'enfreindre les consignes de sécurité de la division de l'impôt. J'aimerais donc demander au ministre de la Justice quelles mesures le gouvernement prend pour renforcer les consignes de sécurité dans les autres ministères qui détiennent dans leurs dossiers des renseignements d'ordre personnel, secrets et confidentiels concernant des particuliers, et notamment si le gouvernement va continuer à utiliser le numéro d'assurance sociale comme seul moyen d'identification pour le codage des renseignements personnels sur les particuliers qui figurent dans ses dossiers informatisés?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, comme le ministre du Revenu national l'a précisé jeudi dernier, le gouvernement a pris des mesures pour renforcer les mesures de sécurité au ministère du Revenu national. Quant à la question de l'emploi exclusif du numéro d'assurance sociale, un comité a été constitué depuis un certain temps pour examiner cette question. C'est au président du Conseil du Trésor qu'il incombe de parler du rapport de ce comité.